



43^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 10 de l'ordre du jour

Dialogue interactif

Genève, le 18 juin 2020

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Vice-Président,

La Suisse s'inquiète de l'intensification des hostilités, en particulier des violations du droit international humanitaire par toutes les parties au conflit, ainsi que des graves violations des droits de l'homme.

A l'instar de la Haute-Commissaire adjointe et de la Représentante spéciale du Secrétaire général ad intérim, la Suisse appelle toutes les parties au conflit à protéger la population civile et les personnes hors de combat, et à la reprise des négociations politiques au sein du processus onusien. La Suisse soutient la mise en place d'un mécanisme d'établissement des faits pour garantir une reddition des comptes et briser le cycle d'impunité. L'indépendance, l'objectivité et l'impartialité d'un tel mécanisme doivent être impérativement garanties.

Le conflit a conduit à une répression accrue tant à Tripoli qu'à Benghazi. La Suisse s'inquiète de l'absence de protection des migrants et des réfugiés. Elle appelle le Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme à accorder une attention particulière au contexte libyen vu les menaces et répressions à leur encontre. La détention arbitraire, les violences sexuelles, le travail forcé et autres

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva

Rue de Varembé 9-11, CP 194, 1211 Genève 20
Tél. +41 (0)58 482 24 24, Fax +41 (0)58 482 24 37, www.dfae.admin.ch/geneve

formes de traite des êtres humains, ainsi que les conditions inhumaines dans les centres de détention sont inacceptables et doivent immédiatement cesser.

Madame la Haute-Commissaire adjointe,

Comment assurer une reddition des comptes indépendante, objective et impartiale vu la polarisation du contexte libyen ?

Et que recommandez-vous pour une meilleure protection des défenseurs des droits de l'homme, des migrants et réfugiés ?

Je vous remercie.